

2.2. Risques et développement

2.2.1. Présentation

L'Observatoire des sociétés de l'Océan Indien développera ce thème d'importance majeure dans le but de construire un archétype du jugement pluridisciplinaire sur la relation de l'homme au développement, débouchant sur une anthropologie générale où les risques sont saisis comme champ de constitution d'un savoir sur l'homme.

Qu'il s'agisse de risques naturels (volcaniques, cycloniques...), climatiques, écologiques, littoraux, environnementaux, technologiques, sanitaires (chikungunya, grippe aviaire...), sociaux (illettrisme, chômage...), économiques (concurrence en zone insulaire...), financiers (adaptation aux normes comptables...) ou juridiques (propriété foncière, échanges et conflits internationaux, acculturation juridique...), chaque discipline a jusqu'alors développé des recherches, des analyses, des expertises sur les risques qui lui paraissaient les plus directement liés à sa sphère de compétence.

Mais des évolutions ou des événements tels que la crise du chikungunya, les éruptions volcaniques d'importance, les cyclones, les fortes houles, les éboulements mortels, le formidable accroissement de la population à la Réunion et les difficultés qui en résultent en matière notamment de logement, d'emploi, d'aménagement du territoire, d'urbanisme ou de déplacement, le classement de zones géographiques en zones classées et protégées, l'ouverture de la Réunion à la zone Océan Indien et son inscription comme pôle de relations internationales, le brassage des droits, des cultures, des religions et des inégalités socio-culturelles révèlent la nécessité de recherches, d'analyses et d'expertises transdisciplinaires.

Observer les sociétés de l'Océan Indien impose d'étudier en priorité les risques spécifiques à la Réunion et, plus largement à la zone Océan Indien. Ces risques sont d'abord perçus comme des entraves au développement, des dangers, des menaces qu'il convient d'évaluer, de prévenir et, le cas échéant, de gérer s'ils se réalisent. Mais ces risques peuvent aussi être considérés comme une chance pour le développement dont ils stimulent les progrès au moyen de nouveaux outils, de nouveaux échanges, de nouvelles technologies, lesquels à leur tour engendrent de nouveaux risques et ainsi de suite...À la fois fil d'Ariane et finalité de ces recherches, le développement est, quant à lui, essentiellement conçu comme "durable". Leur combinaison impose de mutualiser nos savoirs, nos compétences, nos expériences afin de présenter des regards croisés sur les problèmes majeurs actuels et futurs de la zone.

Ces recherches devraient ainsi définir une dynamique des systèmes de normes et de régulation ainsi que des modes démocratiques d'acceptabilité du risque : expertise scientifique, information, gestion, décision, prévention, garanties, imputation, réparation... Ces recherches transversales montreront notamment les mutations profondes des Etats de droit confrontés, à l'aune de la notion constitutionnelle de développement durable, à la question essentielle de l'acceptabilité des risques. Elles révéleront également les progrès à accomplir pour mieux les prévenir, les anticiper. Elles éclaireront enfin les opérateurs économiques et sociaux sur les conduites à retenir pour, sinon éviter, du moins limiter les risques liés à la zone.

Mieux expertiser les risques pour mieux les prévenir et les gérer. L'enjeu est crucial. Régional, il est aussi national et international. L'Université de la Réunion, par la fédération de ses savoirs et compétences, doit être au cœur, à l'avant-garde de cette dynamique de recherches.

2.2.2. Réalisations et travaux en cours

Les risques sont d'abord perçus comme des entraves au développement, des dangers, des menaces qu'il convient d'évaluer, de prévenir et, le cas échéant, de gérer s'ils se réalisent. Dans cette perspective, le développement, et spécialement le développement durable, se construit *face* aux risques (1).

Mais ces risques doivent aussi être considérés comme une chance pour le développement dont ils stimulent les progrès au moyen de nouveaux outils, de nouveaux échanges, de nouvelles technologies, lesquels à leur tour engendrent de nouveaux risques et ainsi de suite... Le développement se construit ici *grâce* aux risques (2).

2.2.2.1. Le développement face aux risques

Il convient de distinguer le risque futur, potentiel ou éventuel, du risque actuel déjà réalisé parce que l'on n'a pas pu ou su l'éviter. Dans le premier cas, favoriser le développement durable implique de *prévenir* le risque (A.) ; dans le second, préserver le développement durable suppose de *gérer* la crise (B.).

A. La prévention du risque

Prévenir le risque en vue de favoriser le développement durable conduit à orienter la recherche dans deux directions : son évaluation par sa prévision (a), son traitement par l'anticipation (b).

a) Prévoir et évaluer le risque (thème 1)

Il convient tout d'abord d'évaluer les risques et, à cette fin, de développer des outils d'évaluation, d'analyse et d'expertise. C'est l'un des objectifs premiers de l'observatoire des sociétés de l'Océan indien : observer pour évaluer, prévoir et, en définitive, prévenir.

Les travaux déjà accomplis à cette fin sont dus aux chercheurs du CEMOI (mesure de l'indice de développement humain à La Réunion, élaboration d'instruments originaux de mesure du développement durable applicables aux territoires de l'océan Indien), du DIMPS (analyse des risques de l'adolescence à La Réunion : alcool et dépendance, conduites à risque, troubles anxio-dépressifs, tentatives de suicide...), du CIRCI et du CRESOI (alphabétisation et lutte contre l'illettrisme chez les adultes).

▪ Publications.

- P. Duret (2008), Le sport et le processus d'autonomisation des adolescents, *Autrement mutation* n° 247.

- P. Duret (2008), Troubles des apprentissages, *Dictionnaire de l'adolescence*, PUF.

- M. Goujon (2008), L'indice de développement humain (IDH) : Une évaluation pour La Réunion, 16 pages, à paraître dans *Région et Développement* 27/2008.

- M. Goujon, P. Jean-Pierre et J.Y. Rochoux (2008), « L'Indice de développement humain : une évaluation rétrospective pour La Réunion (1985-2005) », document de travail du CERESUR.

- M. Latchoumanin (2004), Préface de l'ouvrage *Réunir pour mieux agir contre l'illettrisme à La Réunion*, CARIF-OREF, La Réunion

- M. Latchoumanin (2006), Introduction des *Actes du séminaire « Prévention de l'illettrisme »*. Académie de La Réunion.

- Staudacher-Valliamee G, (éd), 2007, *Écriture et construction des langues dans le sud-ouest de l'océan Indien*, Actes du colloque international et pluridisciplinaire de l'Université de La Réunion, 5-6 octobre 2005, Paris, L'Harmattan. L'Université de la Réunion.

▪ Observatoire en projet

La mise en place d'un Observatoire de l'illettrisme à La Réunion (OBSILLET) est proposée par G. Staudacher-Valliamee (CRESOI). Il s'agit de contribuer à la conception et la mise en œuvre d'un Modèle d'Apprentissage Départemental et Ultra-Marin (MADUM) et d'engager des échanges avec les instances nationales et internationales pour garantir le suivi et l'évaluation scientifique de l'expérimentation réunionnaise.

▪ Partenariats : Hôpital des enfants malades de Saint-Denis, CERLIS (université de Paris 1), INSEE, université de Tananarive, MIE (Maurice), IFERE et CNDRS (Comores).

▪ Enseignements associés :

Master « Economie Gestion », mention « Economie », spécialités « Développement durable et aménagement du territoire » et « Ingénierie économique et financière ». UE : Prospective et prévision économiques, Méthodes de prévision, Evaluation des projets et analyse d'impact, Population, santé et développement.

b) Limiter et canaliser le risque (thème 2)

Anticiper les risques se traduit par deux types d'actions possible : soit il est possible d'agir sur le risque lui-même en le réduisant, soit il n'est possible que d'agir sur ses conséquences. Dans le premier cas le risque est limité, dans le second il est canalisé.

L'action de l'homme peut réduire, atténuer le risque, dans sa probabilité de réalisation ou son intensité. Ainsi en est-il en matière :

- d'urbanisme et de risques, d'aménagement du territoire (travaux du CREGUR mais aussi du CRJ) ;
- de toxicomanie (CIRCI et CRESOI),
- de délinquance (CREGUR, DIMPS).

L'action humaine peut aussi limiter les effets néfastes du risque en les encadrant, les divisant, les imputant, les transférant...

Il peut s'agir de risques naturels (CIRCI, CREGUR, CRJ avec les plans de prévention, le principe de précaution etc.) ou de risques politiques, économiques et juridiques (DIMPS, CEMOI et CRJ avec notamment le droit des contrats dans lequel le contrat est avant tout conçu comme un acte d'anticipation, de prévision, en vue d'une meilleure sécurité juridique et économique ; c'est aussi la question de l'assurance, des garanties juridiques et financières, des sûretés).

▪ Travaux et publications

- O. Bessy (2008), *Loisir, tourisme et développement durable*, PUS.
- C. Cateau, Z Vaillant et B. Remy (2005), *Atlas de la santé à La Réunion*, DRASS.
- F. Folio (2006), *La criminalité à Maputo : origine, distribution et répercussions spatiales*, *Cybergéo* 380.
- G. Fontaine (2008), *Le Parc National de La Réunion et le développement durable*, Actes de Colloque (XXème anniversaire de l'AFEC – en cours de publication).
- J.M. Jauze (2005), *Urbanisation et inégalités spatiales dans les Mascareignes*, Actes du colloque *Inégalités et spatialité dans l'océan Indien*.

- G. Kalflèche (2008), Risques et polices administratives, Colloque Risque et Droit, Droit et Risque.
- G. Lajoie, D. Lorion et N. Villeneuve (2004), Les aléas, facteurs et risques. Chapitre de l'*Atlas de La Réunion*, Université de La Réunion et INSEE.
- G. Lajoie (2007), La simulation de l'étalement urbain à La Réunion : apport de l'automate cellulaire pour la prospective territoriale, *Cybergéo* 405.
- D. Lorion et N. Villeneuve (2007), Les risques littoraux à l'île de La Réunion, *Approches des littoraux réunionnais et martiniquais*, Travaux et Documents n° 32, Université de La Réunion.
- D. Lorion (2008), Environnement climatique et risques cycloniques, in *L'île Maurice face à ses nouveaux défis*, dir. J.M. Jauze, Paris, L'Harmattan.
- J. Ninon (2006), La croissance urbaine dans les îles du Sud-Ouest de l'océan Indien, Actes du colloque *Les villes au défi du développement durable*.
- B. Remy (2005), La délinquance à La Réunion : entre mythe et réalité, in *Inégalité et spatialité dans l'océan Indien*, Université de La Réunion.
- T. Simon (2004), Aide au développement et prise en compte des risques environnementaux : stratégies de la Banque mondiale, Colloque *Espaces tropicaux et risques : du local au global*, Presses de l'université d'Orléans.
- N. Villeneuve et P. Bachelery (2006), Revue de la typologie des éruptions au Piton de la Fournaise, *Cybergéo*.
- W. Yeng Seng (2008), Risques et maladies nosocomiales. Colloque Risque et Droit, Droit et Risque.

- Partenariats : DRASS, INSEE Réunion, CIRAD Réunion, IRD Réunion, université des Antilles et de la Guyane, Institut de Physique du Globe de Paris, DIREN...
- Enseignements associés :
 - Master « Océan Indien : Géographie et Histoire », spécialité « Géographie ». UE : Aménagement du territoire et développement durable, Environnement et risques, Développement et organisation spatiale, Gestion des littoraux.
 - Master « Economie Gestion », mention « Economie », spécialité « Développement durable et aménagement du territoire ». UE : Diagnostic et stratégies de développement du territoire, Droit du développement durable.
 - Doctorats engagés : 1) S. Leperlier : Sensibilités et pratiques environnementales : pour une gestion durable des territoires dans les villes des Mascareignes (dir. : J.M. Jauze). 2) G. Baronce : Les territoires de la délinquance dans les villes de La Réunion (dir. J.M. Jauze). 3) S. Guiltat : le territoire de la côte ouest de La Réunion face au développement durable (dir. : O. Bessy).

B. La gestion du risque (thème 3)

C'est la gestion du risque réalisé, donc la gestion des crises. Une gestion qui peut être privée ou publique.

1) Gestion privée

- Réaction des opérateurs économiques face à la crise : l'un des axes émergents du CEMOI se fixe pour objectif d'analyser les risques et la gestion des crises dans les entreprises et les organisations situées en environnement insulaire ou isolé.
- Règlement des conflits commerciaux : transaction, médiation, conciliation, arbitrage... (CRJ)

2) Gestion publique

- Plans de crise (CRJ), management des crises (CREGUR)

- Gestion institutionnelle et médiatique des crises sanitaires : le LCF a engagé une analyse linguistique et interactionnelle de la gestion institutionnelle et médiatique de la crise du chikungunya. Une base de donnée regroupant les articles de la presse de l’océan Indien en 2005 et 2006 a été constituée.

- Publications

- R. Bernard-Menoret (2008), Les clauses de recours aux MARC : Les pièges à éviter. Journées de rencontres « Médiation, arbitrage et expertise : état et perspective dans l’océan Indien ».
- B. Dondero (2008), Les domaines propices aux MARC : arbitrage et droit des sociétés. Journées de rencontres « Médiation, arbitrage et expertise : état et perspective dans l’océan Indien ».
- J. Morin, F. Lavigne, P. Bachelery, A. Finizola et N. Villeneuve (2008), Crisis management in island environment: case of Karthala volcano, Comoros archipelago (en cours de corrections pour *SHIMA*).
- E. Naim Gesbert (2008), Pour un statut scientifique du principe de précaution. Colloque Risque et Droit, Droit et Risque.
- C. Pomart (2008), Pénalisation du risque généré par les personnes publiques. Colloque Risque et Droit, Droit et Risque.
- P. Puig (2008), La transaction : atouts et risques. Journées de rencontres « Médiation, arbitrage et expertise : état et perspective dans l’océan Indien ».
- Simonin J., Ledegen G., 2008, à paraître, « Quand des journalistes entrent en communication. Une étude de cas à la Réunion, l’émission ChikAction », *Journalismes dans l’océan Indien*, (Dir. B. Idelson), L’Harmattan, coll. « Communication et civilisation », (sous presse).
- Watin M, 2008, « Polémique, rumeur et Tension : « de la « crise » du chikungunya dans l’espace public médiatique réunionnais », in *Epidémies et pharmacopée traditionnelle dans l’histoire des îles et pays de l’Océan indien occidental*, s/d S. Fuma, J. Low Chong L’Harmattan, Université de La Réunion pp 241-251

- Partenariats : IRD Réunion, CRVOI Réunion, Hôpitaux publics de La Réunion, SR21, ONUDI...

- Enseignements associés :

Master « Economie Gestion », mention « Economie », spécialités « Développement durable et aménagement du territoire » et « Ingénierie économique et financière ». UE : Gestion des risques, Entreprises et développement durable, Gouvernance et développement durable.

2.2.2.2. Le développement grâce aux risques

Les risques sont ici perçus de manière plus positive, comme une chance pour le développement dont ils stimulent les progrès au moyen de nouveaux outils, de nouveaux échanges, de nouvelles technologies, lesquels à leur tour engendrent de nouveaux risques et ainsi de suite... Les risques sont d’abord facteurs de développement (A.), mais ce développement est à son tour facteur de risques (B.).

A. Les risques facteurs de développement (thème 4)

Les risques sont une incitation à la recherche et au développement. Ils sont facteurs de progrès et d’évolution. Ces effets sont visibles notamment en matière de :

- Innovations, nouvelles technologies...
- Création de nouveaux observatoires...
- Création de sites protégés, réserves naturelles...
- Développement de nouveaux partenariats (plans de crise...), nouvelles cohésions et solidarités
- Développement de nouveaux échanges économiques dans la zone Océan indien, régionalisation (agriculture, pêche, lignes aériennes, transport maritime...)
- Développement de pôles d'attractivité (tourisme, fiscalité...)
- Réorganisation des structures et des activités

Les travaux sur ces thématiques sont dus aux chercheurs du CEMOI et du CRJ.

▪ Publications

- P. Jean-Pierre (2008), « Le développement économique des collectivités d'outre-mer », in *L'évolution Institutionnelle de l'Outre-mer Français, un modèle pour la République*, A paraître.

- P. Jean-Pierre (2008), « La Recherche et Développement dans les entreprises réunionnaises du secteur de l'agro-nutrition, en collaboration avec l'Observatoire Démographique de La Réunion, Qualitropic,

▪ Articles de vulgarisation :

- P. Jean-Pierre, « La Réunion doit se créer un nouvel avenir : elle doit faire la pari de l'innovation, in *Le Quotidien de La Réunion*, novembre 2006

- P. Jean-Pierre, « Passer de la quantité à la qualité de la croissance », in *Le Quotidien de La Réunion*, novembre 2007.

▪ Enseignements associés :

Master « Economie Gestion », mention « Economie », spécialité « Développement durable et aménagement du territoire ». UE : Economie du développement, Théorie de la croissance, Développement et coopération économique.

▪ Doctorat engagé : Aurélie Cany (2008), CEMOI : Le management de l'innovation (direction : P. Jean-Pierre).

B. Le développement facteur de risques (thème 5)

Ces innovations, nouvelles technologies, nouveaux échanges économiques, nouveaux sites protégés et zones attractives... engendrent de nouveaux risques parmi lesquels :

- Protection, valorisation et transfert des technologies (propriété industrielle, brevets, marques...)
- Risque de saturation des marchés
- Risques liés à l'augmentation de la population (problèmes liés au foncier, réseau routiers, transports publics, traitement des déchets, eaux usées, pollutions...)
- Risques et relations internationales